

# PMGMR

---

**Données applicables au PMGMR**

---

**Annexe 1**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉSENTATION .....</b>	<b>5</b>
Données provenant de Recyc-Québec et de l'AOMGMR .....	5
Données collectées dans le cadre de mandats d'expertise .....	5
<b>Mandat no. 1: Chamard et Associés .....</b>	<b>6</b>
Chapitre 14 Synthèse du rapport de Chamard et Associés .....	6
<b>Mandat no. 2: Dessau Soprin inc.....</b>	<b>13</b>
Table des matières du Sommaire de la situation .....	13



## PRÉSENTATION

Le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) a été élaboré à partir de données provenant de plusieurs sources.

Certaines données ont été tirées de sources faisant partie du domaine public. C'est le cas notamment de la Banque de données sur les matières résiduelles (BDMR) publiée par Recyc-Québec, du Guide d'élaboration d'un plan de gestion des matières résiduelles publié par l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR), et de quelques autres rapports réalisés pour le compte de Recyc-Québec et tout diffusés sur leur site Internet. Le type de données ainsi reprises du domaine public comprend principalement la caractérisation des matières résiduelles, qui est celle établie par Recyc-Québec (réf. Chamard-CRIQ-Roche, 2000), et le recensement des entreprises oeuvrant dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, dont la liste de départ provient de la BDMR.

D'autres données ont été collectées spécifiquement pour supporter l'élaboration du présent PMGMR. C'est le cas notamment des données sur les tonnages de matières résiduelles produits et gérés par les municipalités, sur les coûts municipaux de gestion, sur la situation de la réglementation et des contrats de collecte dans les municipalités, sur les quantités de matières résiduelles produites par les industries, commerces et institutions (ICI) et par l'industrie de la construction, rénovation et démolition (CRD), ainsi que sur la mise à jour des renseignements sur les infrastructures existantes et sur la réglementation gouvernementale (lois et règlements) et para-gouvernementale (procédures établies et actions prises par Recyc-Québec).

Enfin, d'autres données ont été établies directement par la CMM. C'est le cas notamment des projections démographiques, établies à partir des données du recensement 2001 de Statistiques Canada et des scénarios d'accroissement de population produits par le modèle mathématique du Ministère des Transports du Québec. C'est le cas également des données ayant trait à la description du territoire métropolitain, à la situation économique et sociale de la CMM parmi les grandes métropoles mondiales, ainsi qu'à la vision de développement de la CMM, pour laquelle la Vision 2025 de la CMM, récemment soumise à des consultations publiques, a été mise prise en compte.

### **Données provenant de Recyc-Québec et de l'AOMGMR**

Les données provenant de Recyc-Québec peuvent être téléchargées de leur site Internet, à l'adresse suivante: [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca). Ces données ne sont pas recopiées dans le présent PMGMR. Il en va de même pour les données provenant de l'AOMGMR, avec qui on peut communiquer à l'adresse suivante: [aomgmr@rgdm.com](mailto:aomgmr@rgdm.com).

### **Données collectées dans le cadre de mandats d'expertise**

La majeure partie des données spécifiques nécessaires à l'élaboration du présent PMGMR ont été collectées dans le cadre de deux mandats accordés par la CMM à des consultants experts dans le domaine de la gestion des matières résiduelles.

## **Mandat no. 1: Chamard et Associés**

Un premier mandat a été accordé à la firme Chamard et Associés en mars 2002, avec comme objectif de procéder à une vaste collecte de diverses données sur la gestion des matières résiduelles applicables à la CMM. Ce mandat a donné lieu à la production d'un rapport de 681 pages.

Le corps du texte du présent PMGMR a extrait de ces données les éléments nécessaires à son élaboration, sans toutefois inclure l'ensemble des détails afin de ne pas alourdir le texte indûment. Dans le but d'aider le lecteur à mieux percevoir l'ensemble des données, le chapitre 14 du rapport offre une synthèse des données collectées. Ce chapitre est repris ci-après.

### **Chapitre 14 Synthèse du rapport de Chamard et Associés**

Pour se conformer à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) prévoit adopter son plan de gestion des matières résiduelles d'ici le 1er janvier 2004. Pour ce faire, elle a subdivisé les travaux en quatre étapes, soit : la collecte des données relatives aux matières résiduelles (étape 1), l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles (étape 2), les consultations publiques (étape 3) et l'adoption et la mise en oeuvre du plan de gestion des matières résiduelles (étape 4).

Le présent rapport porte exclusivement sur la première étape. Ainsi, il contient les données de base utiles à l'élaboration éventuelle du plan de gestion des matières résiduelles, soit, principalement :

- le profil de la gestion actuelle des matières résiduelles au sein des municipalités du territoire de la CMM ;
- les estimations quant aux quantités de matières résiduelles produites, récupérées et éliminées en 2001 sur le territoire de la CMM aux niveaux des secteurs résidentiel, institutionnel, commercial et industriel, de celui de la construction, de la rénovation et de la démolition et des boues municipales ainsi que les projections pour les horizons 2008 et 2008 ;
- l'inventaire des infrastructures de gestion des matières résiduelles actuellement en exploitation sur le territoire de la CMM ;
- l'inventaire des entreprises et des organismes du domaine de la gestion des matières résiduelles ayant une place d'affaires sur le territoire de la CMM ;
- l'inventaire des technologies actuellement disponibles dans le domaine de la gestion des matières résiduelles.

Pour chacun des inventaires produits, les principales conclusions sont présentées dans les prochains paragraphes. Nous recommandons fortement aux lecteurs de consulter les chapitres s'y référant pour bien interpréter les résultats dans leur contexte et dans les limites des travaux réalisés.

#### **14.1 Description du territoire d'application**

Le territoire d'application du plan de gestion des matières résiduelles couvre, actuellement, l'ensemble du territoire de la CMM, lequel comprend les dix unités de référence suivantes. Au total, 64 municipalités sont visées :

- la ville de Montréal / Partie Ouest,
- la ville de Montréal / Partie Centre,
- la ville de Montréal / Partie Est,
- la ville de Laval,
- la Couronne Nord-Ouest,
- la Couronne Nord-Est,

- la ville de Longueuil,
- la Couronne Sud-Ouest,
- la Couronne Sud-Centre,
- la Couronne Sud-Est.

Les municipalités régionales de comté, les municipalités et les arrondissements constituant ces unités de référence sont identifiés au tableau 2.1 présenté au chapitre 2.

Les données démographiques y sont également présentées. Ces données<sup>1</sup> indiquent que le territoire de la CMM comptait 3 432 044 personnes en 2001. Les projections démographiques indiquent que la CMM pourrait compter 3 532 280 personnes en 2008 et 3 675 473 personnes en 2018.

## 14.2 Gestion actuelle des matières résiduelles

De façon générale, la collecte des ordures ménagères est offerte deux fois par semaine dans la plupart des municipalités étudiées : elle comprend habituellement les résidus encombrants et, avec une limite quantitative, les résidus des institutions et des commerces<sup>2</sup>. Différents entrepreneurs se partagent actuellement le service qui comprend également le transport et la disposition des matières résiduelles collectées. Les ordures ménagères ramassées sont acheminées vers les principaux lieux d'enfouissement sanitaire suivants : *Usine de Tri Lachenaie inc. (Lachenaie)*, *Intersan inc. (Saint-Nicéphore et Sainte-Sophie)*, *RIADM (Lachute)* et *Service Sanitaire R. S. inc. (Berthierville)*.

Au niveau des programmes de récupération, on constate que la plupart des municipalités offrent un service de collecte sélective des matières recyclables de type porte-en-porte<sup>3</sup> à une fréquence d'une fois par semaine. Habituellement, cette collecte est également offerte, avec une limite quantitative, aux institutions et aux commerces. Les principaux entrepreneurs qui oeuvrent actuellement sur le territoire de la CMM sont : *Services Sanitaires Transvick inc.*, *Services Matrec inc.*, *RCI Env. inc.*, *Services Sanitaires R. S. inc. Récupération Montérégie*, *Tri-CFER* et *Rebuts Solides Canadiens inc.* Les matières recyclables ramassées sont acheminées vers les principaux centres de récupération suivants : *Matrec Transvick inc. (Saint-Hubert)*, *Tri-CFER (Lachute)*, *Rebuts Solides Canadiens (Montréal et Chateauguay)*, *Complexe Saint-Michel (Montréal)*, *Norben inc.* et *Récupération Montérégie inc. (Saint-Mathieu-de-Beloeil)*. On constate également que les feuilles sont, pour la plupart des municipalités, collectés une fois par semaine lors de la saison automnale. Certaines municipalités offrent le service de collecte des résidus verts du mois d'avril à novembre. La plupart des municipalités offrent aussi le service de collecte des sapins de Noël en janvier. Seule la Ville de Laval offre une collecte hebdomadaire<sup>4</sup>, sur une base annuelle, de résidus alimentaires et de résidus de jardin. De façon générale, la collecte des feuilles s'effectue en vrac ou avec divers contenants, soit, principalement : des sacs de plastique et des sacs de papier. La collecte des résidus alimentaires et des résidus de jardin à Laval s'effectue avec des bacs roulants. Les principaux entrepreneurs de collecte et de transport des feuilles qui oeuvrent actuellement sur le territoire de la CMM sont les mêmes que ceux impliqués au niveau des ordures ménagères car il s'agit d'activités habituellement prévues dans leur contrat. Les matières récupérées sont acheminées vers les principaux sites de compostage suivants : *Complexe Saint-Michel (Montréal)*, *RIADM (Lachute)*, *Ferme R&B Fafard inc. (Saint-Basile-le-Grand)* et *Les composts du Québec inc. (Laval)*.

Enfin, la majorité des municipalités ont aussi un programme de récupération des résidus domestiques dangereux (peinture, solvants, piles, etc.). Dans la plupart des cas, le service est offert une à deux fois par année, au printemps et à l'automne. Certaines municipalités ont, sur leur territoire, un centre permanent de récupération des résidus domestiques dangereux. Les principaux entrepreneurs de collecte et de transport et de disposition des résidus domestiques dangereux sont : *Onix Industries inc.*, *Services Safety Kleen inc. (Québec)*, *Sani Mobile inc.* et *Cri Environnement inc.*

<sup>1</sup> Les données démographiques ont été fournies par la CMM.

<sup>2</sup> Les résidus des industries sont habituellement exclus des collectes municipales.

<sup>3</sup> Quelques municipalités offrent la collecte sélective par apport volontaire.

<sup>4</sup> La fréquence de collecte est réduite durant la saison hivernale.

### 14.3 Inventaire des matières résiduelles d'origine résidentielle

L'inventaire des matières résiduelles d'origine résidentiel est principalement basé sur les données de l'étude de caractérisation des matières résiduelles au Québec<sup>5</sup> et la population permanente des municipalités localisées sur le territoire de la CMM.

Pour l'année 2001, il s'est produit environ 1,44 millions de tonnes d'origine résidentielle sur le territoire de la CMM. Environ 24,5 % de ces matières ont été récupérées pour des fins de mise en valeur, soit plus de 353 000 tonnes. Sur la base de ces données, environ 1,09 millions de tonnes de matières résiduelles auraient été éliminées.

En 2008, en considérant l'augmentation de la population prévue et le taux estimé d'accroissement annuel<sup>6</sup> de la production des matières résiduelles, c'est près de 1,68 millions de tonnes de matières résiduelles qui devraient être produites par les activités résidentielles du territoire de la CMM. En appliquant les objectifs de mise en valeur proposés par le gouvernement québécois aux diverses matières visées, la quantité projetée de matières récupérées s'élève à environ 1,02 million de tonnes. Ainsi, environ 660 000 tonnes de matières devraient prendre la filière de l'élimination.

En 2018, la quantité projetée de matières résiduelles produites est estimée à environ 2,09 millions de tonnes. Avec l'atteinte et le maintien des objectifs gouvernementaux de mise en valeur, près de 1,26 millions de tonnes de matières devraient être récupérées : environ 823 000 tonnes devraient être éliminées.

### 14.4 Inventaire des matières résiduelles d'origine institutionnelle

L'inventaire des matières résiduelles d'origine institutionnelle est principalement basé sur les données de l'étude de caractérisation des matières résiduelles au Québec<sup>7</sup> et le nombre d'établissements institutionnels inventoriés soit : les établissements du réseau de l'éducation et de la santé et du secteur des édifices publics.

Les résultats révèlent que le secteur institutionnel a produit près de 185 000 tonnes de matières résiduelles en 2001. On constate que près de 65 000 tonnes de matières résiduelles auraient été récupérées pour des fins de mise en valeur : ceci représente un taux de récupération d'environ 35 %. Les matières récupérées dans le secteur institutionnel sont essentiellement du carton et du papier.

En 2008, on projette que le secteur institutionnel produira près de 190 000 tonnes de matières résiduelles. Avec l'atteinte des objectifs de récupération proposés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, on estime que plus de 102 000 tonnes de matières résiduelles devraient être récupérées.

En 2018, les projections quant aux quantités de matières résiduelles produites et récupérées sont estimées à plus de 195 000 tonnes et 105 000 tonnes, respectivement.

### 14.5 Inventaire des matières résiduelles d'origine commerciale

L'inventaire des matières résiduelles d'origine commerciale est principalement basé sur les données de l'étude de caractérisation des matières résiduelles au Québec<sup>8</sup> et le nombre d'établissements commerciaux inventoriés soit : les établissements d'hébergement, les centres commerciaux locaux et régionaux et les restaurants. Les résultats révèlent que les établissements commerciaux inventoriés sur le territoire de la CMM ont produit près de 722 900 tonnes de matières résiduelles en 2001. On constate que moins de 15 000 tonnes de matières résiduelles auraient été récupérées pour des fins de mise en valeur : ceci représente un taux de récupération d'environ 2 %. Les matières récupérées dans le secteur

<sup>5</sup> Chamard-CRIQ-Roche, 2000.

<sup>6</sup> 1,8 % / an selon Chamard-CRIQ-Roche, 2000.

<sup>7</sup> Chamard-CRIQ-Roche, 2000.

<sup>8</sup> Chamard-CRIQ-Roche, 2000.

commercial sont essentiellement du carton. En 2008, on projète que le secteur commercial produira près de 743 000 tonnes de matières résiduelles. Avec l'atteinte des objectifs de récupération proposés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, on estime que plus de 460 000 tonnes de matières résiduelles d'origine commerciale devraient être récupérées.

En 2018, les projections quant aux quantités de matières résiduelles produites et récupérées sont estimées à environ 770 000 tonnes et 480 000 tonnes, respectivement.

#### **14.6 Inventaire des matières résiduelles d'origine industrielle**

L'inventaire des matières résiduelles d'origine industrielle est principalement basé sur les données compilées et validées issues d'une enquête postale réalisée auprès de 10 500 entreprises industrielles et dont le taux de réponses a été évalué à environ 16 %. Les entreprises manufacturières du territoire de la CMM auraient produit, en 2001, près de 1,5 millions de tonnes de matières résiduelles. Près de 760 000 tonnes de ces matières auraient été récupérées pour des fins de mise en valeur, soit près de 51 %, en poids, des matières résiduelles produites.

En 2008, c'est près de 1,6 millions de tonnes de matières résiduelles d'origine industrielle qui devraient être produites sur le territoire de la CMM : environ 1 million de tonnes de ces matières devraient prendre la filière de la récupération pour des fins de mise en valeur. En 2018, c'est environ 1,7 millions de tonnes de matières résiduelles qui devraient être produites, dont environ 1,1 millions de tonnes récupérées. Les projections quant aux quantités récupérées sont basées sur l'hypothèse que les objectifs gouvernementaux de mise en valeur seront atteints et maintenus.

#### **14.7 Inventaire des matières résiduelles provenant du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition**

L'inventaire des matières résiduelles provenant du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition est principalement basé sur les données présentées dans le bilan 2000 de la gestion des matières résiduelles au Québec, réalisé par Recyc-Québec. Les données sur la population permanente ont été utilisées pour extrapoler, à l'échelle de la CMM, les résultats de Recyc-Québec basés sur l'ensemble du Québec. Pour l'année 2001, il s'est produit environ 1,28 millions de tonnes de résidus de construction, de rénovation et de démolition sur le territoire de la CMM. Environ 43 % de ces matières ont été récupérées pour des fins de mise en valeur, soit près de 546 000 tonnes. Sur la base de ces données, environ 733 000 tonnes de matières résiduelles auraient été éliminées.

En 2008, en considérant l'augmentation de la population prévue, c'est plus de 1,31 millions de tonnes de matières résiduelles qui devraient être produites par les activités du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition. En appliquant les objectifs de mise en valeur proposés par le gouvernement québécois, la quantité projetée de matières récupérées s'élève à plus de 710 000 tonnes. Ainsi, environ 605 000 tonnes de résidus de construction, rénovation et démolition devraient prendre la filière de l'élimination.

En 2018, la quantité projetée de matières résiduelles produites est estimée à près de 1,37 millions de tonnes. Avec l'atteinte et le maintien des objectifs gouvernementaux de mise en valeur, près de 740 000 tonnes de résidus de construction, de rénovation et de démolition devraient être récupérés : près de 630 000 tonnes devraient être éliminés.

#### **14.8 Inventaire des matières résiduelles provenant du secteur des boues municipales**

Les boues municipales comprennent les boues des stations d'épuration des eaux usées, les boues de fosses septiques et les boues des procédés industriels.

En 2001, environ 465 000 tonnes de boues municipales ont été produites sur le territoire de la CMM. On estime que près de 100 000 tonnes de ces boues ont été valorisées, soit environ 22 % des boues

municipales produites.

En 2008 et 2018, il devrait se produire environ 490 000 tonnes et 520 000 tonnes de boues municipales, respectivement. En appliquant les objectifs gouvernementaux de mise en valeur (60 %<sup>9</sup>), près de 295 000 tonnes de boues municipales devraient être valorisées en 2008. En 2018, c'est près de 310 000 tonnes de boues municipales qui devraient être valorisées.

#### 14.9 Bilans de masse des matières résiduelles

En 2001, les estimations<sup>10</sup> indiquent qu'il s'est produit près de 5,6 millions de tonnes de matières résiduelles sur le territoire de la CMM pour l'ensemble des secteurs d'activités étudiés<sup>11</sup>. Environ 1,8 millions de tonnes de ces matières auraient été récupérées pour des fins de mise en valeur, sur un potentiel estimé à près de 4,6 millions<sup>12</sup> de tonnes. Sur la base de ces données, le taux global de récupération est d'environ 33 % et le taux global effectif de récupération d'environ 38 %<sup>13</sup>. On estime qu'environ 3,8 millions de tonnes de matières résiduelles ont été dirigées vers l'élimination.

Ces données ont été comparées à celles publiées par Recyc-Québec dans son bilan 2000 sur la gestion des matières résiduelles au Québec (*tableau 12*). Selon Recyc-Québec, il s'est produit en 2000 près de 11 millions de tonnes de matières résiduelles à l'échelle du Québec dans les secteurs municipal, ICI et CRD. Environ 3,9 millions de tonnes de ces matières auraient été récupérées pour des fins de mise en valeur. Les quelque 7,1 millions de tonnes restantes auraient été dirigées vers la filière de l'élimination. En se basant sur la population, le territoire de la CMM représente environ 47% du territoire québécois. En appliquant cette proportion aux quantités de matières résiduelles produites, récupérées et éliminées selon Recyc-Québec, on constate que les résultats obtenus dans le cadre du présent mandat sont comparables à ceux de Recyc-Québec pour le territoire de la CMM.

En 2008, les projections indiquent qu'il pourrait se produire près de 6 millions de tonnes de matières résiduelles sur le territoire de la CMM pour l'ensemble des secteurs d'activités étudiés. Près de 3,6 millions de tonnes de ces matières devraient être récupérées avec l'atteinte des objectifs de récupération proposés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Les besoins d'élimination pour le territoire de la CMM sont estimés à environ 2,4 millions de tonnes.

En 2018, les projections indiquent qu'il pourrait se produire environ 6,6 millions de tonnes de matières résiduelles sur le territoire de la CMM pour l'ensemble des secteurs d'activités étudiés. Plus de 4 millions de tonnes de ces matières devraient être récupérées avec l'atteinte et le maintien des objectifs de récupération proposés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Les besoins d'élimination pour le territoire de la CMM sont alors estimés à environ 2,6 millions de tonnes.

#### 14.10 Inventaire des infrastructures de gestion des matières résiduelles

Sur le territoire de la CMM, on retrouve 23 infrastructures de mise en valeur des matières résiduelles, 15 infrastructures d'élimination des matières résiduelles, 2 incinérateurs (traitement spécifique) et plus de 60 infrastructures de traitement des eaux usées. Les infrastructures de mise en valeur auraient permis de traiter près de 300 000 tonnes de matières résiduelles en 2001. La capacité annuelle maximale des infrastructures de mise en valeur n'est pas atteinte.

Les infrastructures d'élimination localisées sur le territoire de la CMM peuvent actuellement traiter plus de 3,5 millions de tonnes par année de matières résiduelles. Plus précisément, les lieux d'enfouissement sanitaire peuvent actuellement traiter près de 1 million de tonnes de matières résiduelles par année. Les centres de transbordement de matières résiduelles permettent actuellement le transfert, vers des lieux d'enfouissement sanitaire situés à l'extérieur du territoire de la CMM, d'environ 1,5 millions de tonnes de

<sup>9</sup> L'objectif proposé pour les matières putrescibles est de 60 %.

<sup>10</sup> En considérant les données de références privilégiées et les hypothèses posées pour produire les inventaires.

<sup>11</sup> Secteur résidentiel, secteurs institutionnel, commercial et industriel, secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition, secteur des boues municipales.

<sup>12</sup> En excluant les boues municipales.

<sup>13</sup> En excluant les boues municipales.

matières résiduelles par année. Les dépôts de matériaux secs de la CMM peuvent actuellement traiter près de 1 million de tonnes de matières résiduelles par année.

Par ailleurs, cinq principaux lieux d'enfouissement sanitaire<sup>14</sup> desservent la Communauté métropolitaine de Montréal, dont 4 sont localisés à l'extérieur de son territoire. Ces lieux d'enfouissement sanitaire sont localisés à Lachute (Régie Argenteuil / Deux-Montagnes), à Lachenaie<sup>15</sup> (Usine de Triage Lachenaie), à Berthierville (Service Sanitaire R.S.) à Sainte-Sophie (Intersan) et à Saint-Nicéphore (Intersan).

Selon les informations obtenues dans le cadre du mandat, ces cinq lieux d'enfouissement sanitaire auraient enfoui en 2001 près de 3,6 millions de tonnes de matières résiduelles<sup>16</sup>. Par ailleurs, sur la base des données présentées au tableau 10.1, portant sur le bilan de masse des quantités estimées de matières résiduelles produites, récupérées et éliminées en 2001 sur le territoire de la CMM, c'est près de 3,7 millions de tonnes de matières résiduelles<sup>17</sup> qui auraient pris la filière de l'élimination en 2001. En excluant les résidus de construction, de rénovation et de démolition (733 00 tonnes) et les boues municipales (365 000 tonnes), qui sont habituellement traités dans d'autres infrastructures d'élimination, la quantité de matières résiduelles éliminées<sup>18</sup> en 2001 dans les lieux d'enfouissement sanitaire est portée à environ 2,6 millions de tonnes. Ceci permet de constater, notamment, qu'environ 70 %<sup>19</sup> des matières résiduelles enfouies dans les cinq lieux d'enfouissement sanitaire précédemment identifiés proviennent du territoire de la CMM.

#### **14.11 Inventaires des entreprises et des organismes du domaine de la gestion des matières résiduelles**

Sur le territoire de la CMM, on retrouve près de 980 organismes et près de 1 120 entreprises oeuvrant dans le domaine des matières résiduelles. Parmi ces entreprises, environ 972 oeuvrent dans le domaine spécifique de la mise en valeur des matières résiduelles : ceci représente plus de 85 % des entreprises répertoriées.

La majorité des entreprises ou organismes de mise en valeur des matières résiduelles sont des petites boutiques qui se consacrent au réemploi ainsi qu'à la vente de vêtements usagés et de divers objets ménagers usagés. On retrouve aussi un nombre important de ressources qui se consacrent à la récupération des piles usagées.

#### **14.12 Inventaire des technologies reliées au domaine de la gestion des matières résiduelles**

L'inventaire réalisé dans le cadre du présent mandat doit être interprété comme une mise à jour du *Bilan des technologies disponibles dans le domaine de la mise en valeur des matières résiduelles* réalisé par GSI Environnement, en 2000, pour le compte de Recyc-Québec. Les technologies de collecte des matières résiduelles, qui n'avaient pas été considérées dans le bilan de GSI Environnement, ont été ajoutées à l'inventaire réalisé. Or, le domaine de l'innovation technologique est constamment en évolution et les développements de nouvelles technologies ne sont pas toujours publicisés compte tenu de leur caractère confidentiel. De plus, les innovations récentes, qui ne sont pas identifiées dans les références consultées, n'ont pu être inventoriées. Sommairement, au niveau de la collecte et du transport, plusieurs technologies retiennent l'attention car elles concernent directement de nouveaux modes de collecte des matières résiduelles du secteur résidentiel tels que la collecte à 3 voies, la co-collecte des matières résiduelles et la tarification au poids. Certaines autres technologies concernent la collecte dans les secteurs institutionnel, commercial et industriel et explorent la possibilité d'étendre la collecte des matières recyclables ou des matières compostables dans certains établissements

<sup>14</sup> Le lieu d'enfouissement sanitaire localisé dans Montréal-Est (Complexe environnemental de Saint-Michel) n'a pas été considéré du fait que les matières putrescibles ne sont plus acceptées. Depuis, ce site traite principalement des matériaux secs.

<sup>15</sup> Fusion avec Terrebonne : lieu d'enfouissement sanitaire localisé sur le territoire de la CMM.

<sup>16</sup> Donnée cumulative (5 lieux d'enfouissement sanitaire).

<sup>17</sup> Issues du secteur résidentiel, des secteurs institutionnel, commercial et industriel, du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition et du secteur des boues municipales.

<sup>18</sup> Et étant produites sur le territoire de la CMM.

<sup>19</sup> 2,6 millions de tonnes (matières résiduelles éliminées en 2001 provenant de la CMM) / 3,6 millions de tonnes (matières résiduelles enfouies en 2001 dans les cinq lieux d'enfouissement sanitaire).

commerciaux ou institutionnels. Parmi les autres technologies présentées dans l'inventaire, la plupart concernent le traitement ou le recyclage d'une seule catégorie de matière. Ces technologies peuvent permettre la rentabilisation ou l'augmentation du rendement de la mise en valeur de la matière visée et contribuer ainsi à l'essor de l'industrie du recyclage.

Le rapport de Chamard et Associés peut être consulté *in extenso* sur le site Internet de la CMM, d'où il peut aussi être téléchargé en format "pdf". Afin d'aider toute personne intéressée à consulter les données, la table des matières de ce rapport est reproduite au chapitre 1 présent sur le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cmm.qc.ca/pmgmr/documents/index.html>.

## **Mandat no. 2: Dessau Soprin inc.**

Un deuxième mandat a été accordé à la firme Dessau Soprin inc. en juin 2002. Un des objectifs de ce mandat était de compléter la collecte de certaines données et d'analyser le tout en vue de produire un portrait de la situation de la gestion des matières résiduelles dans la CMM.

Durant le cours de ce mandat, un document intitulé Sommaire de l'état de la situation de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (Janvier 2003) a été publié à titre préliminaire et diffusé sur le site Internet de la CMM. Il est important de noter cependant que ce Sommaire est basé sur les informations qui étaient disponibles en décembre 2002, et que depuis d'autres données ont été collectées et ont permis de compléter le portrait et dans certains cas de mettre certaines données à jour. Les données finales ont été utilisées pour achever l'élaboration du présent PMGMR et font partie du rapport final du consultant cité en document de référence.

Afin de faciliter la lecture, la table des matières du Sommaire est reproduite ci-après.

### **TABLE DES MATIÈRES DU SOMMAIRE DE LA SITUATION**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>1 LES MATIÈRES RÉSIDUELLES À GÉRER</b>	<b>3</b>
1.1 Bilan de masse du secteur municipal	3
<b>2 LA GESTION MUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	<b>5</b>
2.1 Les matières recyclables	5
2.2 Les matières putrescibles	6
2.3 Les résidus domestiques dangereux	6
2.4 Les matériaux secs	7
2.5 Les encombrants	7
2.6 Les textiles et accessoires vestimentaires	8
2.7 Les matières résiduelles destinées à l'élimination	8
<b>3 LES COÛTS DIRECTS DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	<b>9</b>
<b>4 LA RÉGLEMENTATION</b>	<b>10</b>
<b>5 LES POLITIQUES D'ACHAT ET D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION</b>	<b>10</b>
<b>6 LES INFRASTRUCTURES DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	<b>10</b>
<b>7 LES ORGANISMES ET LES ENTREPRISES DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	<b>11</b>
<b>8 LES BOUES RÉSIDUAIRES MUNICIPALES</b>	<b>12</b>
8.1 Boues des stations d'épuration des eaux usées municipales	12
8.2 Boues de fosses sceptiques	12
<b>9 LES OUTILS ET MOYENS DE COMMUNICATION</b>	<b>13</b>
<b>10 LA PERFORMANCE ACTUELLE EN REGARD DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX</b>	<b>14</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>14</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Répartition des matières résiduelles produites entre les différents secteurs d'activités	3
Figure 2 :	Fiche de cheminement	4
Figure 3 :	Répartition des matières recyclables traitées selon le centre de tri	5

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3-1 :	Coûts directs de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la CMM (2001)	9
Tableau 7-1 :	Organismes et entreprises de récupération du territoire	11

## LISTE DES FIGURES EN ANNEXE

Figure A-1:	Matières résiduelles produites par personne (2001)
Figure A-2:	Répartition des unités d'occupation desservies par la collecte sélective porte-à-porte
Figure A-3:	Performance de la collecte des matières recyclables (2001)
Figure A-4:	Performance des collectes de matières putrescibles (2001)
Figure A-5:	Performance des collectes de résidus domestiques dangereux de la CMM (2001)
Figure A-6:	Quantité de matières éliminées par personne selon le lieu d'enfouissement (2001)
Figure B-1:	Coût à la tonne de matières résiduelles gérées par les municipalités en 2001
Figure B-2:	Coût global par unité d'occupation des principales collectes municipales en 2001
Figure B-3:	Coût à la tonne de la collecte des matières recyclables (2001)
Figure B-4:	Coût par unité d'occupation des collectes porte-à-porte de matières recyclables (2001)
Figure B-5:	Coût à la tonne des collectes de matières putrescibles (2001)
Figure B-6:	Coût à la tonne des collectes de résidus domestiques dangereux (2001)
Figure C-1:	Taux de récupération atteint par matière en 2001
Figure C-2:	Taux de récupération atteint par organisation municipale en 2001

Quelques figures du Sommaire sont reproduites ci-après. Le lecteur est cependant invité à consulter le document original en format pleine grandeur, disponible sur le site Internet de la CMM.

Le rapport final de Dessau Soprin est disponible en format "pdf" sur le site Internet de la CMM, où il peut être consulté *in extenso* et d'où il peut être téléchargé. Il en est de même pour le [Sommaire de l'état de la situation](#).





|

|



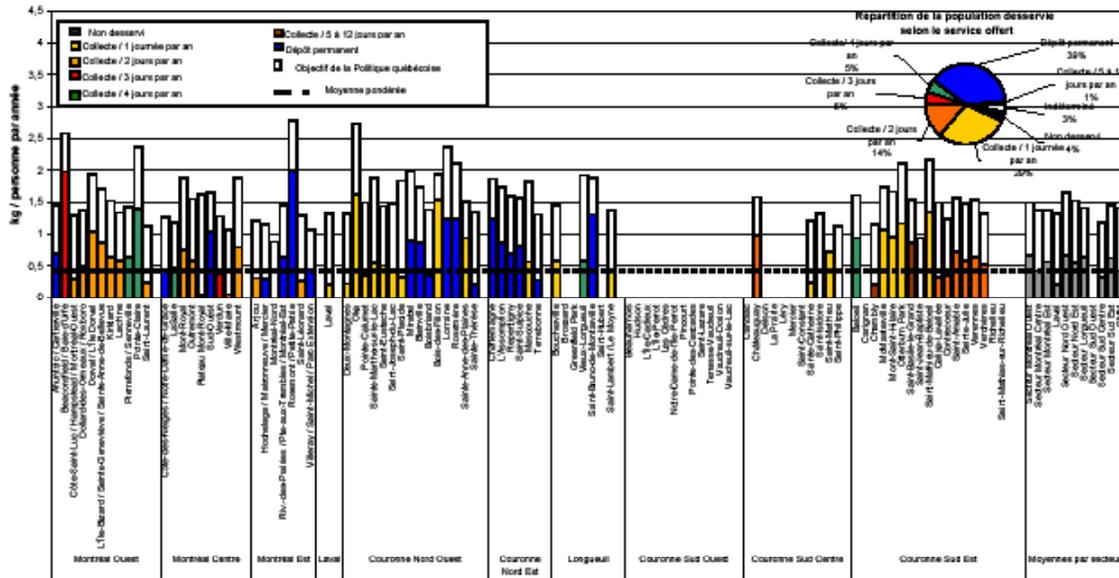


|

|



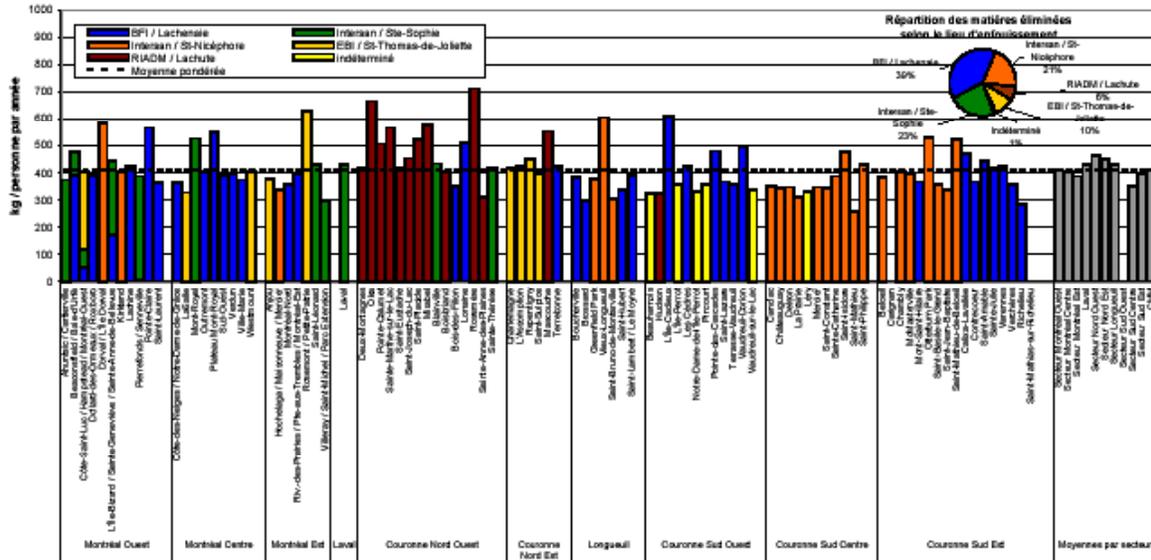
Figure A6 : Performance des collectes de résidus domestiques dangereux de la CMM (2001)



État de la situation de la gestion des matières résiduelles  
Sommaire

2003-01-27

Figure A6 : Quantité de matières éliminées par personne selon le lieu d'enfouissement (2001)



État de la situation de la gestion des matières résiduelles  
Sommaire

2003-01-27

|

|

